ici Lentilly

Sommaire

Édito du Maire 3
Agenda 3
PLU 4
Nouvelle école 4
Finances 4
Entretien des bâtiments 5
Espaces verts 5
Développement durable 5
Sport 6
Culture 6
Démocratie participative 6
Expression des groupes municipaux ... 7

LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LENTILLY - 69210

N° 22 - OCTOBRE 2020

OUVERT TOUS LES JOURS

1, place de l'Eglise
04 74 01 34 21

VivaL
LENTILLY

Dépôt gaz
Livraison à domicile
Paiement CB

Ouvert du lundi au samedi :
7h30 -12h30
15h00 - 19h30
Dimanche : **8h00 - 12h30**

QUALI • LOGIS
L'éthique qualité
Plomberie - Chauffage
Clim - Economies d'énergie
04 78 21 87 32
Moïse GARCIA
contact@qualilogis.fr www.qualilogis.fr
68 rue du Joly – 69210 Lentilly

IRL
IMPRIMERIE ROLAND
Vos imprimés « entre de bonnes mains »
P.A. du Charpenay - 69210 Lentilly
Tél. 04 74 01 87 00 - Fax 04 74 01 70 80
imp.roland@wanadoo.fr
www.imprimerieroland.fr

Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire, merci de contacter :

le service communication au
04 74 72 16 21

EN QUÊTE D'UN PARTENAIRE INFORMATIQUE FIABLE ?
Cre@tys.com
CONSEILS AVANT VENTE
COMMUNICATION DIGITALE
INSTALLATION & MAINTENANCE
STRATEGIE SECURITE & SAUVEGARDES
CREATYS - 1305 ROUTE DE LOZANNE 69380 DOMMARTIN - 04.72.54.57.85 - contact@creatys.com

RHÔNE FOREZ PAYSAGES
RHONE - FOREZ PAYSAGES
CRÉATION DE JARDIN
PAVAGE - DALLAGE
ÉLAGAGE - ABATTAGE
ENTRETIEN

04 78 66 08 10 - 12 rue de l'Aqueduc 69210 Lentilly - www.rhoneforezpaysages.com

Édito

Le 28 juin 2020, vous avez accordé une large confiance à l'équipe Lentilly 2020. Au nom de toute notre liste, je vous en remercie chaleureusement.

C'est avec honneur, humilité et respect de vos attentes et de la responsabilité que vous m'avez confiée que je m'engage dans cette fonction de Maire de tous les Lentillois et Lentilloises. Je serai entourée de toute une équipe, 23 conseillers municipaux de la majorité et 5 conseillers de la liste « Agir pour Lentilly ». Nous travaillerons dans un large esprit d'ouverture et de concertation. La parole sera largement donnée à tous les Lentillois(es).

Depuis début juillet et dans la continuité des actions de l'ancienne municipalité, un important travail a été réalisé par les élus et le personnel communal sur les travaux du centre village et ceux de la nouvelle école élémentaire.

Grâce au dialogue permanent avec les commerçants, les riverains, les enseignants, les agents municipaux, les élus et les Lentillois(es), nous avons tous ensemble contribué à l'avancement de ces projets et à la réussite d'un bel été sur Lentilly.

La situation sanitaire est délicate, nous devons rester vigilants et respectueux des règles et des gestes barrières. Avec responsabilité, nous nous adaptons et c'est avec regret que le forum des associations a été annulé et revu sous une autre forme, en partenariat avec les bureaux et bénévoles des associations.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre écoute.

Très sincèrement,

Nathalie SORIN
Maire de Lentilly

Agenda

Compte tenu de la situation sanitaire, certains évènements sont susceptibles d'être annulés.

- Jeudi 15 octobre 19h et 20h30 – La Passerelle : Concert de présentation de saison organisé par le Nouvel Orchestre Lentilly.
- Samedi 17 octobre 20h30 – La Passerelle : Spectacle de la saison culturelle « Bienvenue dans la coloc 2 ».
- Lundi 19 et mardi 20 octobre – Maison des associations : Stage peinture enfants organisé par *Formes et Couleurs.*
- Mercredi 21 octobre 20h – La Passerelle : Conseil municipal.
- Du vendredi 30 octobre au dimanche 1er novembre – Centre d'animation : Salon du vin et de la gastronomie basé sur le bio et le naturel organisé par *Vignobles et Vignerons.*
- Samedi 31 octobre 18h30 – Centre village (ANNULÉ): Défilé d'Halloween pour les enfants organisé par la Municipalité et les commerçants.
- Mercredi 4 novembre 20h – La Passerelle : Conseil municipal.
- Samedi 7 novembre 10h à 11h – Mairie : Conseil Communal des Enfants (CCE).
- Samedi 7 novembre 20h30 – La Passerelle : Spectacle de la saison culturelle « Gospel » - Entre Ciel et Terre.
- Dimanche 8 novembre 10h à 18h – Centre d'animation : Salon de la bière artisanale régionale organisée par le *Comité des fêtes.*
- Mercredi 11 novembre 11h30 - Centre village : Cérémonie du 11 novembre de l'Armistice 1918 diffusée en live sur Facebook/mairiedelentilly.
- Vendredi 13 novembre 20 h30 - La Passerelle : projection du film « La nuit du chasseur» de Charles Laughton organisée par *La Bobine magique.*
- Samedi 14 novembre 9h30 à 12h – Maison des associations : Stage peinture parents-enfants organisé par *Formes et Couleurs..*
- Samedi 14 novembre 20h30 – La Passerelle : Spectacle de la saison culturelle « Jamais Plus » de Geoffrey Lopez.
- Dimanche 15 novembre 16h – La Passerelle : Concert sur les années 80's par *Vents d'Ouest.*
- Dimanche 22 novembre 9h à 17h – Centre d'animation : Bourse aux jouets et Puériculture organisée par le *Comité des fêtes.*
- Dimanche 22 novembre 11h – La Passerelle : Concert organisé par *le Nouvel Orchestre Lentilly.*
- Mercredi 2 décembre 20h – La Passerelle : Conseil municipal.
- Vendredi 4 décembre 20 h30 - La Passerelle : projection du film « Le distrait » de Pierre Richard organisée par *La Bobine magique.*
- Du 4 au 7 décembre – Centre-village : Vogue de Lentilly (SOUS RÉSERVE).
- Dimanche 6 décembre – Centre-village (ANNULÉ) : Fête des marrons et défilé des lumières.
- Dimanche 6 décembre 15h30 – Église : Concert de Noël (Cœur Gospel Joy) gratuit sur réservation en mairie.
- Mardi 8 décembre 12h – Centre d'animation (ANNULÉ) : Repas des aînés.
- Samedi 12 décembre après-midi – Gymnase D.Rebillard : Spectacle de Noël des enfants.
- Dimanche 13 décembre 11h – marché : Défilé du Père Noël.
- Lundi 21 et mardi 22 décembre – Maison des associations : Stage peinture enfants organisé par *Formes et Couleurs..*
- Samedi 9 janvier 11h – Centre d'animation : Vœux du Maire.
- Dimanche 10 janvier 14h et 16h – La Passerelle : Saison culturelle avec la projection du film « La reine des neiges 1 et 2 ».
- Samedi 16 janvier 20h30 – La Passerelle : Pièce de théâtre de la saison culturelle « Montserrat » de la Cie Coup de théâtre.
- Samedi 23 janvier : Accueil des nouveaux lentillois; sur inscription par email à : mission.communication@mairie-lentilly.fr

Lentilly connectée

FACEBOOK
Lentilly au quotidien
Rejoignez-nous !
Agenda du mois, événements, infos en temps réel…

INSTAGRAM
Capturez l'instant Lentillois !
Partageons nos photos !
Notre ville en images…

APPLICATION MOBILE
Alertez en temps réel !
Rejoignez-nous pour nous informer autant que nous vous informons…

Une réflexion sur la refonte du bulletin municipal est actuellement en cours.

Nous avons d'ores et déjà voulu cette édition plus éco responsable : plus courte et imprimée sur papier recyclé.

Bulletin municipal d'informations de Lentilly : octobre 2020 - Directeur de la publication et de la rédaction : Mélodie Burkhardt(Adjointe à la Communication)
Mise en page et impression : IML Communication – Diffusion gratuite à 3 200 exemplaires- Crédits photos : Service Communication, Pixabay, Fotolia. Ne pas jeter sur la voie publique.

Virginie Chaverot
Adjointe à l'Économie de proximité, aux Déplacements et Vice-présidente de la CCPA déléguée aux mobilités

Philippe Grimonet
Adjoint à l'Aménagement du territoire

Un nouveau PLU pour 2022

Pendant la campagne électorale nous avions pris l'engagement de reprendre le PLU voté en dernière minute le 5 mars, juste avant les élections.

Lors du conseil municipal du 31 juillet nous avons annulé cette délibération pour plusieurs motifs d'illégalité, notamment en raison de l'insuffisance de la concertation.
Or le préfet nous a informés de sa décision de saisir le juge des référés pour suspendre cette délibération du 31 juillet. L'ordonnance de référé a donné raison à la municipalité, en confirmant que nous pouvions et étions même dans l'obligation d'annuler cette délibération du fait des recours reçus contre le PLU du 5 mars. Mais en raison de la divergence de points de vue entre les services de l'Etat et la municipalité, notamment sur la démarche de concertation avec les Lentillois, qui a été insuffisante donc illégale selon nous, et qui ne le serait pas selon le préfet, le juge a décidé de suspendre la délibération du 31 juillet, dans l'attente d'une décision définitive du tribunal administratif qui devrait intervenir dans les 2 ans.
Nous avons pris acte de cette décision, mais conformément à nos engagements pris pendant la campagne, nous allons entreprendre sans attendre la démarche de révision du PLU 2020 qui s'applique depuis le 4 septembre.
Nous avons fixé 5 orientations pour cette révision : organiser une concertation sincère et transparente, prévoir l'avenir, garantir l'équité, préserver l'équilibre entre constructions et zones naturelles, et viser une réelle ambition écologique.
C'est donc un nouveau PLU qui verra le jour d'ici deux ans avec une méthode participative.

Robert Desseignet
Adjoint aux Finances et à l'Administration Générale

Une situation financière inconfortable

Dès notre élection nous avons traité en urgence le dossier des finances de la commune puisque le budget 2020 devait être voté en Conseil municipal avant le 31 juillet.
Les analyses financières montrent qu'à l'issue du paiement partiel de la construction de l'école et de l'aménagement du centre village (pour respectivement près de 2 millions d'euros et 1 million d'euros), la trésorerie atteint un seuil d'alerte.
L'ancienne équipe municipale avait établi le budget prévisionnel en prenant en compte des recettes attendues par la vente d'un terrain communal à Laval et de la maison près du parking Régal. Ces ventes n'ont pas eu lieu et des factures importantes vont devoir être payées dans les prochains mois, notamment : 1 million d'euros pour les travaux de l'école élémentaire et 400 000 euros pour les travaux du centre-village. Si la situation reste en l'état, le compte de trésorerie va devenir déficitaire après paiement de ces différentes factures.

C'est pourquoi le Conseil municipal du 9 septembre a acté l'ouverture immédiate d'une ligne de trésorerie afin d'assurer le paiement des dépenses engagées.
Nous faisons parallèlement réaliser un audit pour établir un état des lieux précis de la situation financière.

Ce contexte compliqué de début de mandat nous contraint, par ailleurs, à revoir nos priorités :

- Décalage à 2021 de l'aménagement de la cour d'école et du désamiantage des anciens bâtiments scolaires.
- Étude du devenir du site dit « Ex Européenne » et du coût des travaux. Une vente pourrait être envisagée pour récupérer de la trésorerie.
- Suivi des encaissements / décaissements à la semaine.
- Nécessité de recourir à l'emprunt pour assurer la bonne fin des projets "École élémentaire" et "Aménagement Centre-Bourg", plusieurs propositions sont en cours d'étude.

Alexandra Goudard
Adjointe à l'enfance, Jeunesse et Vie scolaire

Nouvelle école élémentaire: une ouverture décalée

Le 7 juillet lors de la visite de la future école élémentaire avec les enseignants nous avons constaté qu'il restait de nombreux travaux à effectuer.

Lors de la réception du chantier qui s'est déroulée le 29 juillet, nous avons relevé auprès des maîtres d'œuvre plus de 1000 réserves allant d'une simple étagère à fixer à des travaux d'envergure comme le raccordement au réseau d'eau, l'installation du chauffage ou encore celle du traitement d'air si important en cette période de pandémie.

Le matériel informatique et la connexion au réseau dédié de l'éducation nationale restent aussi à installer.

Suite aux suggestions de l'équipe éducative et des parents d'élèves nous installons un système de fermeture sécurisé pour les fenêtres à l'étage, ainsi qu'une rampe supplémentaires en haut et sous les escaliers.

La rentrée des élèves du Pré Berger s'est donc faite dans l'ancienne école qui a été réaménagée pour accueillir une classe supplémentaire (dans l'ancienne salle de la BCD).

Je salue l'implication de l'équipe éducative qui a su s'adapter à ce contre temps. Je remercie les associations et les personnes qui ont participé bénévolement à la décoration de la cour et je remercie également tous les agents et les élus qui travaillent activement pour que la future école élémentaire ouvre bientôt.

Yann Frachisse
Conseiller délégué au Développement durable

Gestion déchets de la commune

- **Déchèterie de Fleurieux** - Depuis le 3 février 2020, la déchèterie de Fleurieux n'accepte plus les déchets des professionnels et les particuliers sont désormais limités à 30 passages par an. Une déchèterie privée dédiée aux professionnels a été créée sur le même site. Pour obtenir une carte de déchèterie, merci de remplir le formulaire de demande disponible sur notre site internet et de le déposer en mairie.

- **Composteur**
Réservez votre composteur à 20€ : téléchargez le formulaire de réservation sur le site internet de la CCPA.

- **Bon plan :** Le *Repair café* animé par le MJC de Fleurieux-sur-l'Arbresle pour la réparation d'objets est ouvert tous les samedis matin sur rendez-vous. Et une ressourcerie à l'Arbresle est ouverte pour donner et vendre solidaire le mercredi après-midi et le samedi.

Éric POLNY
Adjoint à l'Action sociale, Solidarité et Sécurité

Une zone de rencontre voit le jour

Les travaux du Centre-village se terminent pour laisser place désormais à « une zone de rencontre », afin de permettre aux piétons et véhicules de cohabiter de manière apaisée dans un même espace.

Au sein de cette zone :
1/la priorité sera donnée aux piétons qui n'auront pas obligation de circuler sur les trottoirs,
2/la vitesse des véhicules motorisés sera limitée à 20 km/h.
3/le double sens cyclable devient la norme et non plus l'exception.

Thierry Magnoli
Conseiller délégué à l'Entretien des bâtiments, Voierie et Autorisations urbanismes

Travaux d'entretien durant l'été

La période estivale a été l'occasion d'entreprendre quelques travaux d'entretien :

- Réfection du grillage extérieur de la crèche *Les Petits Lutins.*
- Peinture et changement de l'éclairage dans le couloir du gymnase Daniel-Rebillard.
- Travaux d'entretien au secteur jeune : robinetterie, installation rack à vélo etc..
- …

Un grand merci aux agents communaux qui se sont mobilisés tout l'été aussi bien pour assurer les travaux d'entretien que la réinstallation dans l'ancienne école primaire.

Un village propre

Le port du masque c'est bien, le jeter à la poubelle après c'est encore mieux ! Pour ce faire, la municipalité a mis à disposition plus de poubelles au centre village.

Déjections canines : des sacs sont disponibles gratuitement en mairie.

Magali Rogel
Adjointe aux Espaces naturels, Agriculture et Biodiversité

Alerte ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant, pouvant causer rhinite, conjonctivite, asthme ou encore eczéma.

De septembre à novembre, le risque allergique reste élevé… Agir contre l'expansion de l'ambroisie est un enjeu de santé publique.
Signalez l'ambroisie :
www.signalement-ambroisie.fr

Sècheresse

Suite aux restrictions d'arrosage durant l'été en raison de l'alerte sécheresse renforcée de nombreuses plantations sur la commune n'ont pas résisté. Nous allons donc revoir la politique des plantations pour avoir des fleurissements moins gourmands en eau et résistants au réchauffement climatique.

Fin des travaux du centre village

Tout l'été nous avons assuré le suivi et la fin de chantier du centre village initié par l'ancienne équipe municipale.
Nous allons maintenant nous concentrer sur l'optimisation du stationnement en concertation avec les commerçants et les riverains.

Hervé Chavot
Adjoint aux Sports

Une reprise sur fond de crise sanitaire

Notre entrée en fonction s'est faite dans l'urgence de la préparation du forum des associations que nous voulions exemplaire notamment en ce qui concerne les gestes barrières. Les décisions préfectorales délicates ont souvent tardé, renforçant, jour après jour, l'incertitude.

En effet le ministère des sports se base sur les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les mesures sont ensuite débattues fédération par fédération en fonction des contraintes propres à chaque pratique sportive et aboutissent à un ensemble de préconisations. Mais la décision finale appartient au maire qui doit l'étudier et l'adapter en fonction des contraintes d'équipement et de fonctionnement des infrastructures.

Pour prévenir les inquiétudes légitimes nous avons organisé fin août une réunion d'information sur le thème des préconisations sanitaires.

Cette réunion nous a donné l'occasion d'une première concertation. Les avis des présidents sur la tenue ou non du forum étaient assez partagés. Ces avis associés au classement en zone rouge de notre département trois jours plus tard nous ont conduits à annuler cette manifestation que nous savons pourtant très importante pour notre commune.

Depuis, le contexte sanitaire n'allant pas en s'améliorant, le gouvernement et le préfet du Rhône ont renforcé les mesures. Ces dernières évoluant rapidement et pas toujours de façon très claire, nous essayons de tenir informé le monde associatif du mieux possible.

Mélodie Burkhardt
Adjointe à la Communication, aux Festivités et à la Démocratie participative

Lancement du programme « Parole aux Lentillois », un programme de démocratie participative

Nous souhaitons donner davantage la parole aux Lentillois, pour cela nous lançons la phase 1 du programme avec la mise en place de commissions et de groupes de travail.

- **Conseil de quartier** : Vous souhaitez organiser un conseil dans votre quartier ?
- **Conseil des sages** : Vous avez plus de 65 ans et vous souhaitez contribuer à la vie municipale ? Dès que la situation sanitaire le permettra nous organiserons une réunion un lundi par trimestre à 15h.
- **Conseil des jeunes** : Vous avez moins de 30 ans et vous trouvez que les installations et les activités pour les jeunes manquent à Lentilly ?
- **Groupe de travail festivités 2021**: Ouvert à tous les Lentillois dans la limite de 20 places.
- **Groupe de travail déplacements :** Ouvert à tous les Lentillois dans la limite de 20 places. Une grande partie des travaux du groupe se fera sur le terrain, en marchant ou à vélo.

Pour construire le Lentilly de demain nous avons besoin de vous, contactez-nous :
melodie.burkhardt@mairie-lentilly.fr

Par la suite, nous mettrons en place d'autres outils de concertation comme la consultation citoyenne et un appel à projet pour le budget participatif sera lancé en janvier 2021.

Richard Surloppe
Conseiller délégué à la Culture

Programme musical du Nouvel Orchestre

le nouvel orchestre Lentilly

En partenariat avec la municipalité, **le Nouvel Orchestre Lentillois** vous propose un tout nouveau programme musical pour partir à la découverte de diverses formes musicales, musiques de film, baroque, classique ou encore contemporaine.

Ce programme destiné à toutes les familles poursuit également des objectifs éducatifs pour les enfants au travers de processus pédagogiques innovants menés par des musiciens de haut niveau. Il proposera aux enfants de participer aux répétitions générales avant les concerts et de découvrir « de près » tous les instruments d'un orchestre symphonique. Ces instruments seront présentés à l'occasion de 8 concerts à La Passerelle, programmés les dimanches à une fréquence mensuelle d'une heure et seront suivis d'un brunch.

Informations : 06 68 39 31 72 et sur le site de la mairie / annuaire associations culturelles / Nouvel Orchestre Lentilly

Saison culturelle

Retrouvez le programme de la saison culturelle 2020 / 2021 sur **le site internet mairie-lentilly.fr / rubrique culture.**

Renseignements et réservations :
contact-evenement@mairie-lentilly.fr

EXPRESSION DES LISTES

EXPRESSION DE LA LISTE MAJORITAIRE

L'été a été très actif pour toute l'équipe. Fraichement élus, nous nous sommes immédiatement consacrés au suivi des dossiers en cours, notamment la fin des travaux du centre-village et de l'école élémentaire.

Nous avons également pris le temps de faire connaissance avec les agents municipaux pour travailler ensemble dans une démarche de confiance.

En parallèle, nous avons traité en urgence le dossier des finances puisque nous devions voter le budget 2020 avant le 31 juillet.

Nous avons eu quelques surprises sur lesquelles nous ne souhaitons pas nous attarder dans un esprit d'apaisement. Laissons le passé derrière nous et regardons vers l'avenir.

Nous abordons désormais les prochains mois plus sereinement, nous allons mettre en révision le PLU 2020 et déployer notre feuille de route progressivement.

Nous avons commencé à travailler en concertation en rencontrant les associations fin août pour préparer la reprise des activités sur fond de crise sanitaire, ainsi que les commerçants notamment pour optimiser le stationnement au centre-village.

Nous restons à votre écoute pour travailler ensemble dans un objectif commun de co-construction des projets d'avenir pour notre commune.

Contact : 07.86.39.95.43 / lentilly2020@gmail.com

EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

PLU - Les compétences de l'équipe sortante reconnues !

Suite au référé du préfet, le tribunal administratif a donné raison à l'équipe sortante sur la légalité du PLU voté le 5 mars 2020.

Pourquoi autant de précipitation à vouloir en plein été passer en force, pour défaire un travail important réalisé pendant 4 ans pour garder l'esprit village ?

Nous devons rester vigilants et en veille. Les menaces pèsent toujours sur notre village. Le danger de l'utilisation du sursis à statuer n'est légalement à ce jour pas possible.

Que les Lentillois se rassurent, ce PLU permettra le développement d'un habitat harmonieux, dans le respect de l'environnement.

Restons également vigilants sur d'autres décisions qui vont à l'encontre des intérêts de la commune.

Mobilisons-nous contre la vente du nouveau centre technique (ex Européenne) indispensable à l'efficacité et au bien-être de nos agents. Il permet de regrouper l'ensemble des services et zones de stockage sur un même lieu, L'ancien site étant saturé.

Mobilisons-nous pour la réalisation de l'extension du parking du centre village qui offrira plus de places aux administrés pour se rendre dans les commerces.

N'hésitez pas à nous contacter

Les 5 élus Agir pour Lentilly :

JL Bancel Lucas Cante Sylvie Hacquart, Nicole Papot, Christian Parisot Tel 06 16 70 06 98

MAINTENANCE & INSTALLATION

DEPANNAGE - CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION

abitibi

04 74 72 18 00

contact@abitibi.fr / www.abitibi.fr

Romain MURATON

MR TOITURES

Charpentes • Couverture • Zinguerie

Neuf et Rénovation

Traitement de Charpentes

Pose de Photovoltaïque

RGE QUALIBAT EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

69210 LENTILLY

69450 ST CYR AU MONT D'OR

Tél./Fax : 04 37 49 03 99

Port. : 06 89 54 32 51

mrtoiture@hotmail.com